

COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre adopte ses prévisions budgétaires 2018

Senneterre, le 18 décembre 2017. La Ville de Senneterre présente à la population les prévisions budgétaires pour l'année 2018. C'est un budget équilibré de 6 695 797 \$ que nous vous présentons ce soir, soit une augmentation de 0,9 % comparativement à celui de l'année 2017. Par ce budget, nous décrétons encore cette année un gel de la taxe foncière pour l'année 2018.

Deux taxes de services seront ajustées. D'abord, la taxe en lien avec la collecte des ordures et des matières recyclables sera augmentée de 5 \$ par unité d'habitation résidentielle, ainsi que la taxe sur le contrôle biologique des insectes piqueurs qui sera augmentée de 6 \$ par unité d'habitation. « *Le conseil souhaite se rapprocher le plus possible du principe utilisateur-payeur pour le contrôle biologique des insectes piqueurs et cela faisait déjà quelques années que le taux n'avait pas augmenté malgré la hausse des coûts* », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

Au global, pour une maison moyenne évaluée à 101 327 \$, les changements apportés à la taxation représentent une hausse de 11 \$, soit 0,5 % d'augmentation.

Également, une somme de 1 034 188 \$ sera consacrée au remboursement de la dette en 2018, soit l'équivalent de 15,45 % du budget total. Au 31 décembre 2017, la dette à long terme de la Ville s'élèvera à 8 012 946 \$. Aucune nouvelle dette n'a été ajoutée en 2017, mais il faut s'attendre à une légère augmentation de dette en 2018 due au financement des travaux de réfection des compresseurs du club de curling et au financement de certains travaux de voirie.

À l'aide de ce budget, les dossiers que le conseil municipal entend prioriser et mettre de l'avant pour l'année 2018 sont :

- Procéder à la prolongation de la rue Joseph-Gagné afin d'alimenter en services le nouveau pavillon en construction de l'Îlot d'or;
- Effectuer la réfection du chemin du 9^e-Rang entre la montée Saint-Louis et l'accès au Club de golf A.R.C.N. en collaboration avec la Municipalité de la Paroisse de Senneterre;
- Renouveler certains équipements au Service des travaux publics;
- Assurer la coordination et l'avancement des projets mis de l'avant pour les célébrations du 100^e anniversaire;
- Continuer la mise en place du projet de construction d'une piscine neuve à l'École secondaire La Concorde en partenariat avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois;
- Supporter le Club de ski de fond et Senneterre à pied dans l'aménagement de sentiers permanents d'été au Mont-Bell;
- Débuter une démarche de concertation du milieu afin de se doter d'un parc à jeux d'eau au parc Optimiste;
- Reconnaître l'apport de citoyens émérites en nommant des infrastructures du territoire aux noms de personnalité.

« *L'année 2018 sera marquée par la préparation des fêtes du 100^e anniversaire de la Ville de Senneterre où les membres du comité organisateur et des sous-comités sont à pied d'œuvre afin d'organiser une année exceptionnelle pour l'ensemble de nos citoyens et des visiteurs qui seront de passage dans notre milieu en 2019* », a souligné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

Les membres du conseil municipal, ainsi que les employés municipaux, s'associent au maire pour souhaiter à toute la population de Senneterre un joyeux temps des fêtes et une excellente année 2018.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca